



# Atlas de la *Biodiversité Communale*

## *Territoire concerné*

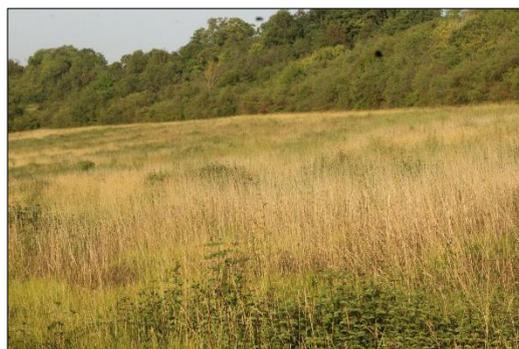
Dreux, Eure-et-Loir (28) : 31 239 habitants en 2020, avec une superficie de 2 427 hectares.

## *Date de mise en œuvre de l'ABC*

Débuté en 2021, sur une durée de 18 mois.

## *Contexte environnemental et urbanistique de la commune*

La ville de Dreux est étroitement liée à la région parisienne et en particulier au département limitrophe des Yvelines. Elle est située à environ 80 km à l'ouest de Paris et à 35 km au nord de Chartres. Entre la Normandie, l'Île-de-France et la Beauce, elle est un carrefour d'échanges et un lieu de passage entre régions d'économies complémentaires.



Le cœur urbain de Dreux correspond à une cuvette au confluent de la Blaise, de l'Avre et de l'Eure. Les rivières de la Blaise et du Avre sont deux affluents en rive gauche de l'Eure, lui-même affluent en rive gauche de la Seine. La Blaise et la rivière des Châtelets se situent au centre de la commune tandis que l'Avre est présent au nord.



Le nord de la commune est composé d'une forêt majoritairement privée et de quelques parcelles forestières communales. Le sud de la commune, composé de deux quartiers prioritaires, bénéficie d'espaces verts essentiellement composés de parcs et de jardins.

## Bilan des connaissances écologiques sur la commune

Dans le cadre de cet ABC, **768 espèces ont été répertoriées** dont 512 espèces végétales, 81 espèces d'oiseaux, 13 espèces de mammifères, 3 espèces de reptiles, 4 espèces d'amphibiens, 60 espèces de papillons, 16 espèces de libellules, 23 espèces d'orthoptères, 36 espèces d'insectes (araignées, coléoptères, diptères, dermoptères, hémiptères, hyménoptères et mantidés) et 20 espèces de mollusques.

La mosaïque d'habitats naturels présente sur la commune (boisements, prairies de fauche, cours d'eau ...) permet l'installation d'une grande diversité d'espèces de flore et de faune dont certaines sont rares ou protégées.

Pour la flore, le **Brome des toits** (*Bromus tectorum*) et le **Renoncule en pinceau** (*Ranunculus penicillatus*), deux espèces très rares en Eure-et-Loir, ont notamment été recensées sur le site du Pont Hoddé.

Notons également la présence de nombreuses espèces d'oiseaux patrimoniales comme le **Rousserolle verderolle** (*Acrocephalus palustris*), espèce nicheuse sur la commune et classée "En Danger Critique" sur la Liste Rouge Régionale des oiseaux nicheurs. La **Mouette rieuse** (*Chroicocephalus ridibundus*) et le **Chevalier guignette** (*Actitis hypoleucos*), classés "En Danger" en région, ont aussi été inventoriés. Enfin, le **Pipit farlouse** (*Anthus pratensis*), espèce nicheuse sur la commune et classé « Vulnérable » sur la Liste Rouge Régionale des oiseaux nicheurs, a été observé.

Sur la commune, plusieurs boisements sont favorables à l'installation des chauves-souris. Six espèces patrimoniales ont notamment été recensées, telles que le **Murin de Daubenton** (*Myotis daubentonii*), le **Murin à oreilles échanquées** (*Myotis emarginatus*), le **Murin à moustache** (*Myotis mystacinus*), la **Noctule commune** (*Nyctalus noctula*), la **Pipistrelle de Nathusius** (*Pipistrellus nathusii*) et la **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*).

### Nombre d'espèces recensées à l'occasion de l'ABC

Groupe d'espèces	Nombre total d'espèces recensées	Nombre d'espèces d'intérêt (statuts de protection et menace, réglementation, etc.)	Nombre d'espèces exotiques envahissantes
Flore vasculaire	512	47	8
Oiseaux	81	62	0
Amphibiens	4	4	0
Reptiles	3	3	0
Mammifères	13	8	0
Lépidoptères	60	9	0
Odonates	16	3	0
Orthoptères	23	3	0
Insectes	36	0	0
Mollusques	20	0	0

Pour plus d'informations sur les données de la commune : <https://obs28.org/>

## ***Propositions de gestion***

Plusieurs fiches techniques ont été rédigées dans le cadre de cet ABC. Elles couvrent plusieurs secteurs du territoire communal, abordant des mesures de gestion de certains milieux naturels ou la lutte contre les plantes exotiques envahissantes. Sur Dreux, l'accent est mis sur la préservation des milieux calcicoles et des zones humides ainsi que sur la sensibilisation auprès des habitants. Afin de permettre l'appropriation des préconisations de gestion par la commune, elles ont été classées selon un ordre de priorité. Ces fiches s'adressent aussi bien aux élus qu'aux agents techniques et aux habitants de la commune.

### **❖ Préservation des milieux naturels**

#### **➤ Priorité n°1 (Très forte)**

Fiche action n°1: Gestion des pelouses calcicoles.

Fiche action n°2: Pelouse des Livraindières.

Fiche action n°3: Gestion des berges de cours d'eau.

Fiche action n°4: L'étang communal.

#### **➤ Priorité n°2 (Forte)**

Fiche action n°5: Réouverture des friches calcicoles.

Fiche action n°6: Gestion des prairies mésophiles.

Fiche action n°7: Gestion des boisements favorables pour la biodiversité.

Fiche action n°8: Gestion différenciée des espaces verts publics.

Fiche action n°9: Favoriser la biodiversité et préserver l'environnement dans les espaces publics.

#### **➤ Priorité n°3 (Moyenne)**

Fiche action n°10 : Friche du Chêne Saint-Louis.

Fiche action n°11: Gestion différenciée des bords de route.

### **❖ Préserver et accueillir les espèces indigènes**

#### **➤ Priorité n°1 (Très forte)**

Fiche action n°12: Gestion de la Berce du Caucase.

Fiche action n°13: Gestion de la Chenille processionnaire du Pin.

Fiche action n°14: Plantez local.

➤ Priorité n°2 (Forte)

Fiche action n°15: Gestion de l'Elodée du Canada.

Fiche action n°16: Gestion de la Lentille d'eau minuscule.

Fiche action n°17: Gestion de la Renouée du Japon.

Fiche action n°18: Accueillir et protéger les chauves-souris.

Fiche action n°19: Accueillir et protéger l'avifaune aquatique.

Fiche action n°20: Accueillir et protéger l'avifaune cavernicole.

➤ Priorité n°3 (Moyenne)

Fiche action n°21: Gestion de l'Ailante glanduleux.

Fiche action n°22: Gestion de l'Erable negundo.

Fiche action n°23: Gestion du Robinier faux-acacia.

Fiche action n°24: Gestion de la Vigne-vierge commune.

## *Sensibilisation et communication*

- ❖ Six ateliers destinés aux scolaires (CM1/CM2) : Découverte et observation des escargots (écoles Mendès France, Jacques Prévert, Saint-Martin et Ferdinand Buisson).
- ❖ Grand public :
  - Deux animations grand public afin de présenter la démarche de l'ABC et les protocoles de sciences participatives de Vigie-Nature.
  - Une animation à l'occasion de la Fête de la Nature
  - Une conférence à l'occasion des Assises de la biodiversité organisées par la municipalité
  - Tenue d'un stand à l'occasion des Naturalies 2023 pour présenter les résultats de l'ABC aux habitants.
- ❖ Nombre de personnes sensibilisées au total (enfants/adultes) : plus de 500.
- ❖ Documents de communication disponibles : Bulletin municipal de la commune, Articles de presse, Rapport final de l'ABC, Plaquette de communication des résultats de l'ABC, Mise en ligne sur le site internet de la commune et de l'association : [La biodiversité - Dreux](#)  
[Inventaires de la Biodiversité Communale – Eure-et-Loir Nature \(eln28.org\)](#)

## *Avec le soutien de*

l'Office Français de la Biodiversité Loire et la commune de Dreux.



## *Pour en savoir plus*

### ❖ **Coordonnées de l'association :**

Eure-et-Loir Nature  
Maison de la Nature  
9 Rue de Chavannes  
28630 MORANCEZ  
02.37.30.96.96

### ❖ **Chargée de mission**

Élodie CHATEL, Eure-et-Loir Nature : [e.chatel@eln28.org](mailto:e.chatel@eln28.org).

Pour plus d'informations sur les démarches d'Inventaires de Biodiversité Communale : cliquez [ici](#).

### ❖ **Documentation**

-  Rapport final de l'Atlas de Biodiversité Communale de Dreux.
-  Plaquette de communication des résultats de l'ABC
-  Articles de presse (Echo républicain)